

COMMENT ADHÉRER ?



1

POUR COMMENCER

J'ai reçu un mail contenant le lien d'accès à mon espace partenaire. Si je ne l'ai pas reçu, j'envoie un mail sur partenairespro@larochelle-tourisme-evenements.com

2

QUE FAIRE SUR MON ESPACE PARTENAIRE ?

Je remplis en ligne le bon de commande 2024

Je sélectionne mon mode de règlement.

La facture me sera ensuite envoyée sur mon adresse mail

J'ÉTAIS ADHÉRENT EN 2023

Je mets à jour
mes informations touristiques

-
-
-
-

JE SUIS NOUVEL ADHÉRENT EN 2024

Je complète le formulaire
de création de mon/mes
annonce/s

3

JUSQU'À QUAND PUIS-JE RENVoyer MON DOSSIER ?

Sans retour de ma part,
au 08 janvier 2023 mon.mes
annonce.s seront supprimée.s
du site www.larochelle-tourisme.com,
et mes flyers retirés de
l'espace en libre-service

-
-
-
-
-
-
-

Je peux renvoyer mon dossier
de partenariat tout au long de
l'année, toutefois celui-ci sera
toujours valable jusqu'au
31 décembre 2024

4

**À RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER COMPLET, NOTRE ÉQUIPE
VOUS CONFIRMERA VOTRE ADHÉSION, VALABLE JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE 2024.**



*Bienvenue dans le réseau des partenaires de l'Office
de Tourisme de l'Agglomération de La Rochelle*

Des questions ? Un problème ? Contactez Ariane LEFEUVRE au 05 46 45 65 91
ou sur partenairespro@larochelle-tourisme-evenements.com